

Baisse partielle des émoluments du Service cantonal des automobiles et de la navigation dès le 1^{er} janvier 2013

Dès le 1^{er} janvier 2013, la tarification du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) est partiellement revue à la baisse et de nouvelles prestations viennent améliorer le service client. Ces informations seront communiquées aux 120.000 clients du SCAN par le biais de son bulletin d'actualité qui leur sera envoyé avec la taxe cantonale, début 2013.

Le directeur du SCAN Philippe Burri tient à relever que "l'année 2013 démarrera par des annonces de baisse d'émoluments, des recommandations pour accompagner les élèves conducteurs vers la réussite de l'examen pratique et de nouvelles prestations." Les clients du SCAN en seront informés par le biais du bulletin SCAN INFO qu'ils recevront avec la taxe cantonale, début janvier 2013.

La baisse des tarifs concerne tout d'abord l'examen théorique de base, qui passe de 50 francs actuellement à 40 francs, ainsi que l'examen théorique complémentaire professionnel (40 francs contre 70 francs actuellement). La diminution des émoluments touche également la reprise des plaques après dépôt, qui baisse à 30 francs (anciennement 40 francs).

Satisfaction du Conseil d'Etat

Ces réductions sont rendues possibles grâce à l'optimisation de processus et à des investissements dans de nouveaux systèmes de gestion. Le Conseil d'Etat s'en réjouit vivement.

Pour le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de La gestion du territoire, "le passage du SCAN en tant qu'établissement autonome de droit public visait en effet à faire bénéficier les usagers des gains de rentabilité induit par l'autonomisation."

Nouvelles prestations en ligne disponibles

Deux nouvelles prestations seront également offertes par le SCAN dès l'an prochain. Les prises de rendez-vous d'expertise volontaire permettent aux propriétaires de tout véhicule immatriculé de fixer eux-mêmes les rendez-vous d'expertise de leurs véhicules sans attendre la convocation du SCAN. Cette nouvelle prestation est accessible facilement par le Guichet unique www.GuichetUnique.ch. L'ouverture du paiement par l'E-facture vient compléter l'offre, permettant aux clients du SCAN de régler leurs factures en ligne.

Le SCAN fait enfin part d'une recommandation en trois points pour mieux accompagner les élèves conducteurs vers la réussite du permis de conduire :

- 1ère étape de la formation : quelques heures avec un moniteur
- alterner formation moniteurs et parents/amis
- conduire au minimum 2.000 km avant l'examen

L'envoi du SCAN INFO en début d'année 2013 est une façon pour le SCAN de renforcer encore davantage le lien avec ses 120.000 clients et de leur annoncer les éléments marquants de début d'année.

Pour de plus amples renseignements:

**Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du Département de la gestion du territoire,
tél. 032 889 67 00.**

Philippe Burri, directeur du SCAN, tél. 079 624 45 71.

Neuchâtel, le 21 décembre 2012